

couverture  
étanchéité  
bardage  
retrait d'amiante  
énergies solaires

## CHARTRE SECURITE

*La pérennité de notre Entreprise exige le respect d'objectifs ambitieux dans les domaines de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.*

*La sécurité ne doit pas être considérée comme une démarche supplémentaire, mais comme un enjeu majeur accompagnant tous nos projets.*

*Dans cette perspective, je m'engage à mobiliser les moyens nécessaires pour appliquer une politique HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) visant à garantir la sécurité collective, la sécurité individuelle, l'hygiène et le respect de l'environnement sur l'ensemble de nos lieux de travail.*

*Cette démarche s'inscrit dans le respect des textes légaux et réglementaires, mais aussi dans la mise en application des valeurs du Pôle VINCI Energies Est.*

*Mon engagement sera relayé par les Responsables d'Affaires et le Responsable Travaux avec la mise en place et le suivi de leur plan d'actions Sécurité Entreprise (PASE).*

*Pour ce faire, avec l'aide de l'animateur QSE Société BOIRON, des animateurs Sécurité du pôle, du CHSCT et de la médecine du travail, l'encadrement doit notamment prendre en charge :*

- *Les actions de sensibilisation du personnel pour instaurer une véritable Culture Sécurité,*
- *La programmation des formations Sécurité,*
- *La validation des PPSPS et plan de prévention,*
- *Le suivi des causeries sécurité et les visites chantier,*
- *L'affectation du personnel habilité et autorisé à l'exécution des tâches à effectuer, dans le respect des procédures d'accueil,*
- *Le suivi de la vérification des équipements et la mise à disposition d'outils adéquats pour un travail en sécurité.*

*Je demande également à tous les collaborateurs de l'Entreprise de maintenir un **Esprit Sécurité Responsable**, de rechercher et de mettre en œuvre toutes les conditions de travail adaptées, afin d'atteindre notre objectif commun : **le zéro accident**.*

**Gilles LEONARD**  
**Chef d'Entreprise**

